

11 / 10 / 2010

Italie : la CGIL a présenté sa réforme des amortisseurs sociaux

La CGIL a présenté lundi 4 octobre sa réforme des amortisseurs sociaux visant à simplifier le système des allocations de chômage pour l'étendre à plus de 500 000 travailleurs aujourd'hui sans couverture. Financièrement « soutenable » selon l'organisation, le système envisagé prévoit seulement deux dispositifs : la Cassa Integrazione et l'indemnisation chômage. (Réf. 100709)

Simplifier le système italien de l'assurance chômage, étendre la protection aux travailleurs et travailleuses qui n'en bénéficient pas, et rendre le tout financièrement soutenable. C'est le but de la réforme des amortisseurs sociaux élaboré par la CGIL et l'Ires, son institut de recherche, présenté lundi 4 octobre à Rome par le Secrétaire général de la confédération, Guglielmo Epifani. Cette réforme « graduelle », que la CGIL souhaiterait rendre pleinement opérationnelle en 2018 - couvrant alors 73,3% des travailleurs contre les 50,5% actuellement - permettrait à l'Italie de « se sentir un peu plus européenne », a affirmé M. Epifani, soulignant qu'aujourd'hui, le système d'assurance chômage cloue les travailleurs italiens au deuxième rang en Europe pour le risque de pauvreté, avec une dépense pour les chômeurs égale à 0,7% du PIB, la plus basse parmi les grands pays européens.